



HONORAIRES 2022

Barème TTC - TVA 20%

TRANSACTION IMMOBILIERE	HONORAIRES	
Mandat	Simple	Exclusive
PRIX NET VENDEUR		
Jusqu'à 150.000€	9,5%	9%
de 150 001€ à 250 000€	8,5%	8%
au-delà de 250 000€	7,5%	7%

Les honoraires de transaction ne pourront être inférieurs à 4 000€ TTC. Les honoraires seront à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Toute rémunération n'est due qu'à la signature de l'acte authentique.

TRANSACTION FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL
10%

LOCATION	
HABITATION	BAILLEUR : 8€ par M2 et LOCATAIRE : 8€ par M2
PROFESSIONNEL	25% du loyer annuel hors charges (charge locataire)
ETAT DES LIEUX	3€ par M2 à charge Locataire et Bailleur en parts égales

GESTION LOCATIVE	
HABITATION <i>(en % des sommes encaissées charges comprises)</i>	7,08 %
ASSURANCE GARANTIE LOYERS IMPAYES	1,90 %
COMMERCE ET PROFESSIONNEL	10 %